

## APPFL Compte Rendu de l'AG du 26 juillet 2024

*Accueil en musique, guitare et chants, par Jean Lacuve !*

Sur 133 adhérents à jour de leur cotisation 2024, 74 étaient présents ou représentés.

Marie-Laure Boyer, conseillère municipale responsable de Leucate Plage, a accepté notre invitation à participer à l'assemblée générale.

Le rapport moral 2023-2024 présenté par la présidente Madeleine Ricour, est approuvé à l'unanimité. Les questions de l'assemblée ont été posées après chaque intervention.

Le rapport financier, présenté par la trésorière Yvonne Fontaine, est approuvé à l'unanimité. Afin de mieux suivre la présentation, le bilan a été distribué à l'assistance.

*Ce document reste accessible via le lien fourni lors de votre convocation à l'AG.*

### Ont été élus au Conseil d'Administration

Catherine ANDRIEU, Marie-France BARTHET, Éric BERTRAND, Gérard FALCOU, Yvonne FONTAINE, Marie-Annick GIRAUD, André ILLESCAS, Emmanuelle QUEUILE, Pierre RENARD, Madeleine RICOUR, Marc STOUPY, Daniel SUBIRA

Un appel est lancé pour de futurs candidats.

1- Les **projets évoqués lors de l'AG 2023** ont été passés en revue.

- questionnaire « demain ma plage ».

Vous pouvez trouver les résultats commentés de l'enquête sur notre site

[https://www.leucateplage.fr/images/articles/Enquete\\_Demain\\_ma\\_plage/appfl\\_demain\\_ma\\_plage\\_Synthese.pdf](https://www.leucateplage.fr/images/articles/Enquete_Demain_ma_plage/appfl_demain_ma_plage_Synthese.pdf)

- exposition de photos anciennes de Leucate Plage « Les jardins du patrimoine ». Cette exposition a été présentée avant l'assemblée générale, le week-end du 20-21 juillet, et a reçu beaucoup de visiteurs. Quelques précisions données par Éric qui a été le moteur de l'exposition. Elle sera présentée à nouveau le week-end du 24-25 août.

- club nautique. Ce projet a reçu un bon accueil dans les réponses au questionnaire mais de grosses difficultés subsistent, des aides conséquentes étant à trouver.

L'APPFL ne peut pas prendre en charge un tel projet.

- panneaux photovoltaïques.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des habitations semble être au point mort.

Le site étant déclaré Site Patrimonial Remarquable, toutes les demandes d'installation reçoivent un avis conforme négatif.

Quelques précisions sont données par Marie-France, présidente des CAUE Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aude.

- Un point sur les lots de plage a été fait. Le lot proposé au Galion n'a pas trouvé preneur cette année, pour le lot face à la Côte Révée le contrat spécifie qu'il n'y a pas de cuisson si ce n'est pour des crêpes ou des gaufres.

- Il est suggéré aux adhérents importunés par des bruits d'écrire à la mairie et éventuellement de nous envoyer leur courrier.

## 2- Entretien de la plage

- L'installation par la municipalité d'une boîte à livres a été saluée.
- Des ganivelles (barrières en bois), installées avant la plage de Mouret afin d'éviter les piétinements sur une surface importante de la plage et de préserver la végétation qui permet de stabiliser le sable. Marie-Laure Boyer a pris la parole pour donner plus de précisions.
- Comme l'an dernier, Catherine a plaidé pour un arrêt du criblage mécanique de la plage opposant un nettoyage manuel qui protège le sable de l'érosion par le maintien de sa biodiversité.

## 3- Urbanisme

Lors de l'AG de 2023 nous avons expliqué ce qu'était le **Plan Local d'Urbanisme**, son importance et sa probable procédure de révision en 2024. Nous n'avons pas encore d'information relative à cette révision.

Cependant, un projet qui nous interpelle est celui de l'achat, par la municipalité, du camping « Mer Sable Soleil » au chemin de Mouret, *près de la plage du même nom, contigu au camping municipal Cap-Leucate et à l'aire municipale de camping-car*, le restaurant le Galion étant inclus dans cet achat.

À l'heure actuelle nous ignorons le projet d'utilisation de ces terrains dont une partie est submersible.

## 4- Animation et convivialité

- le repas d'hiver s'est tenu le 1<sup>er</sup> mars 2024 au restaurant La Côte Rêvée avec une quarantaine de convives. *Nous rappelons que ces repas ne sont pas réservés aux adhérents, vous pouvez inviter amis et voisins à participer.*

- le cinéma sur la plage, initié depuis 2016 continue. Quatre séances sont prévues cet été, dans l'espoir qu'au moins 3 d'entre elles se réalisent ; l'une ayant déjà eu lieu le 17 juillet, celle du 24 a été annulée, la météo n'étant pas propice.

L'assemblée générale s'est conclue par un traditionnel buffet bien garni.